

Hochuli-Gysel, Anne; Brodard Virginie: *Marc Aurèle. L'incroyable découverte du buste en or à Avenches*. Avenches: Association Pro Aventico 2006. ISBN: 2-9700432-1-1.

Rezensiert von: Michel Fuchs

L'exposition-phare du Musée romain d'Avenches pour 2006 portait sur un objet emblématique de la capitale des Helvètes : le buste en or de Marc Aurèle découvert en 1939, quasi sous les yeux du Général Guisan. C'est le sensationnalisme de la trouvaille qui a servi de fil rouge aussi bien à la présentation du portrait au dernier étage surchauffé de la tour du musée qu'au catalogue qui témoigne de l'événement. Passons sur une conception muséographique lourde qui ne rendait qu'un piètre hommage à la sobriété de l'or impérial, salle tendue de tissus rouges censés évoquer la pourpre, ouverte sur des coffres-forts attestant, s'il en était besoin, la cherté de l'objet, passant par des textes microscopiques pour apporter quelques compléments d'information. Prétendant enfin répondre aux nombreux problèmes posés par une telle découverte, le catalogue n'offre finalement qu'une longue suite de questions dans un français approximatif, le tout souligné de points d'exclamation habilités à justifier l'incroyable, au point que les cheveux finissent par avoir un rendement plutôt qu'un rendu. La qualité de l'illustration, souvent excellente, est malheureusement ternie par des photos floues. De même, des imprécisions sinon des fautes sont à signaler dans maints endroits du texte, à commencer par une très belle photo du sanctuaire du Cigognier non pas de 1920 mais de 1896.

Axer le discours sur l'exceptionnel conduit à des approximations qui ne font pas sens, comme le fait de dire que l'or du buste vaudrait moins que fr. 40 000.- actuellement, qu'il ne vaut donc pas la peine d'être volé, qu'il pourrait s'agir d'un faux, d'une fraude historique, d'un objet qui n'est pas romain. Des hypothèses sont avancées sans que soit mis à disposition un appareil critique permettant de les soutenir. Construit en chapitres bien illustrés, de la découverte à la comparaison avec des bustes en or et en argent connus de l'Antiquité, le catalogue mise sur la petite histoire et

les anecdotes entourant la grandiose apparition. On nous fait donc voir l'acte notarié de la « découverte extraordinaire » du 19 avril 1939. Retenons les remous créés par un tel objet, qui va jusqu'à faire parler de lui dans le New York Times de l'époque, le vol d'une copie en 1940, l'avis des témoins d'alors vivant encore aujourd'hui. La tentation d'en faire une esquisse de suspens n'a toutefois que peu d'effet. La véritable nouveauté par rapport aux anciennes présentations tient dans la présentation des questions liées à la copie du buste et à son analyse, copies d'abord en plâtre puis en résine avant la galvanoplastie de 1992 et de 2003.

Quant aux différents doutes exprimés sur l'authenticité du buste, on aurait aimé en connaître les auteurs. Malgré les précautions d'usage (p. 57), certains raccourcis n'ont pu être évités, comme celui de décrire la Gorgone romaine tirant la langue alors qu'elle ne le fait plus depuis l'époque hellénistique. Par contre, on soulignera l'heureuse présentation des portraits statuaire et monétaire permettant d'identifier le personnage. Cela n'empêche toutefois pas les auteurs de produire une lecture dirigée du visage impérial, parlant de son air grave, de son expression de penseur. Il est vrai que la question de son identification est très discutée. Il fut d'abord considéré comme étant l'empereur Antonin le Pieux, puis Marc Aurèle s'est imposé grâce à Paul Schazmann dès 1940. L'attribution a été à juste titre remise en cause en fonction du traitement des cheveux du buste. Le nom de Julien l'Apostat a été évoqué. Trop rapidement, les auteurs balaient l'interprétation sous prétexte de l'autorité de Hans Jucker, qui par ailleurs reste nuancé dans un article qui a fait date en 1981, « Marc Aurel bleibt Marc Aurel ». Il n'en demeure pas moins que le traitement de la chevelure de notre personnage ne correspond à aucun des portraits connus de Marc Aurèle, toujours fièrement bouclé. Prétendre qu'un nouveau visage aurait été greffé sur un ancien daté du Ier siècle apr. J.-C. ne résout rien et ne peut être prouvé ; c'est de plus faire fi de la technique du repoussé qui ne permet guère de tels réaménagements !

Partant toujours de présupposés, les auteurs admettent une datation du buste entre 176 et 180 apr. J.-C., suivant le dernier type

attesté de l'empereur philosophe. Il s'ensuit une illustration qui constitue une pure aberration dans le contexte antique : la vision d'un buste en or peint, le visage de l'homme d'âge mûr devenant, pour correspondre à la réalité du type retenu, celui d'un vieillard à la barbe et aux cheveux gris, son teint adoptant la peau claire réservée aux femmes dans l'Antiquité, tous les éléments non métalliques de la cuirasse étant traités en couleur alors que la cuirasse elle-même conserve la teinte de l'or. Si une telle tentative se veut explicative, pourquoi pas, mais alors il serait bon de le signaler clairement. Pour le Romain comme pour les analystes modernes qui ont mis en évidence la peinture sur statues en pierre et en bronze, l'or n'a jamais été peint, au contraire. L'or doit se voir comme la parure la plus noble qui soit pour saluer les activités liées à une haute fonction sous l'Empire ; les bronzes étaient précisément dorés pour les rendre plus précieux (R. Wunsch e, *Zur Farbigkeit des münchner Bronzekopfes mit der Siegerbinde*, dans *Bunte Götter, Die Farbigkeit antiker Skulptur*, Catalogue d'exposition, Basel 2005, p. 145-159 ; Th. Pekary, *Goldene Statuen der Kaiserzeit*, MDAI (R) 75, 1968, p. 144-148). Le choix même de l'or ni le port de la cuirasse n'obligent à chercher une première fonction d'ïmago militaire, d'enseigne à notre buste. Avancée prudemment en début de catalogue, cette interprétation est finalement affirmée comme la seule possible (p. 75). Si le port de la cuirasse renvoie certes à un usage militaire, sa fonction est liée au triomphe, à la marque de la victoire qui assoit l'autorité de l'empereur dans sa Capitale. Que faire sinon de tant de statues cuirassées dans les maisons privées et les palais, à commencer par le célèbre Auguste de Prima Porta ? Réfuter une date postérieure au règne de Marc Aurèle pour la confection du buste en arguant du fait que son fils et successeur Commode aurait refusé de voir l'image de son père portée par des légionnaires, tient de la méconnaissance de la recherche de légitimité impériale et d'assurances données à la succession de Marc Aurèle par Commode dès son accession à la tête de l'Empire, lui qui reprend le nom de Pius en 183 apr. J.-C. pour se rapprocher des divins membres de la dynastie.

Tentant d'écarter toute empreinte régionale

sur l'oeuvre, les auteurs procèdent encore par questions impliquant une réponse confirmant leur propre vision. Allant jusqu'à traiter d'argumentation trop rapide et dépourvue de prudence ce que Hans Jucker lui-même avançait comme possible, A. Hochuli-Gysel et V. Brodard rejettent d'un revers de main hâtif une proposition lancée en toute prudence dans un article bref dont le but n'était pas de parler du buste de Marc Aurèle, soit la possibilité d'un traitement régional sinon local de la chevelure de l'empereur, l'éventualité de l'intervention d'un orfèvre connu par une inscription à Avenches. Sous-entendre la légèreté du propos et son manque de sérieux sans lui appliquer une véritable contre-analyse relève du procès d'intention.

A force de questions auxquelles on ne peut que répondre par l'affirmative, on en vient à lire de manière évidente toutes les sentences sublimes de l'empereur philosophe sur le front court du portrait avenchois. Reste que le chapitre sur Marc Aurèle est une bonne synthèse de ce que l'on sait aujourd'hui à son sujet. Quant à la fonction du buste, l'idée d'en faire une enseigne militaire repose essentiellement sur un article de Lee Ann Riccardi (*Antike Kunst* 45, 2002, p. 86-99) « soigneusement documenté et fort bien argumenté ». Comment suivre L. A. Riccardi lorsqu'elle considère Avenches comme une ville à caractère militaire ? Toutes les études montrent à ce jour que ce n'est pas du tout dans ce sens unique qu'il faut s'engager. Avec une telle hypothèse de départ, l'argumentation ne peut être que faussée. C'est oublier surtout l'existence d'enseignes sommées de bustes sur une peinture d'Ostie conservée au Vatican et représentant des fêtes saisonnières. C'est oublier l'un des panneaux de peinture de la villa romaine de Meikirch près de Berne qui présente un buste en or sur hampe, dans le dispositif qui devait avoir le buste d'Avenches, en relation avec un cheval à la parade, dans un contexte qui n'évoque en rien une ambiance militaire (P. J. Suter et al., *Meikirch. Villa romana, Gräber und Kirche*, Bern 2004, p. 100-105). Toutes les questions autour de la forme que pouvait prendre la hampe supportant le buste auraient largement été évitées par la référence à Ostie et à Meikirch. Par ailleurs, traiter le Cigognier d'Avenches de « petit sanctuaire »

ne rend pas compte du caractère exceptionnel de cet édifice, seul à ce jour à être si proche du Temple de la Paix à Rome qu'il doit sans doute son plan, sinon à l'entourage direct de Trajan, tout au moins à un ou des personnages très proches de l'empereur nouvellement nommé (Ph. Bridel, *Le sanctuaire du Cigognier*, Lausanne 1982 [Aventicum II, CAR 22]; M. Bossert, *Die figürlichen Baureliefs des Cigognier-Heiligtums in Avenches*, Lausanne 1998 [Aventicum VIII, CAR 70]).

Le dernier chapitre donne heureusement à voir les quelques bustes antiques en métal précieux qui nous ont été conservés. Le buste en or de Septime Sévère découvert dans l'ancienne Plotinopolis permet tout d'abord de se rendre compte que représenter des boucles de cheveux ne pose aucun problème à un orfèvre du Haut Empire, au contraire de ce qui a été avancé pour expliquer les mèches du buste d'Avenches. Le portrait en argent de Galba incite quant à lui à réfuter la question de l'« imago militaire qu'aurait été le « Marc Aurèle » avenchois : trouvé dans une rue d'Herculanum, il provient d'une ambiance domestique. L'empereur porte pourtant cuirasse. Ne serait-il pas le réemploi d'un buste importé par un légionnaire ? La question ne se pose pas.

Un catalogue qui finalement ne laisse qu'une impression : une incroyable série de points d'interrogation qui n'amènent aucune réponse et peu de pistes, comme un blocage de toute réflexion. L'exposition « Bronze et or. Visages de Marc Aurèle » organisée par l'Association Hellas et Roma en 1996 avait, elle, le mérite de nous faire accéder à un peu de l'élévation de l'empereur philosophe.

Citation :

Michel Fuchs : compte rendu de : Anne Hochuli-Gysel, Virginie Brodard, Marc Aurèle. *L'incroyable découverte du buste en or à Avenches*, Avenches : Association Pro Aventico, 2006 (Documents du Musée romain d'Avenches 12). Première publications dans : *Revue historique vaudoise*, tome 115, 2007, p.311-314.

Michel Fuchs über Hochuli-Gysel, Anne ; Brodard Virginie : *Marc Aurèle. L'incroyable découverte du buste en or à Avenches*. Avenches 2006, in: H-Soz-Kult .